

# RAPPORT MORAL 2025

De M. Noël GUERARD, maire de LESMENILS, secrétaire général de l'ADM54

## Une équipe administrative au service des élus

L'ADM54 emploie, au 2 octobre 2025, 18 personnes dont deux en contrat d'alternance, sous la direction de Nadia BIDINGER directrice générale de l'ADM54 depuis juin 2024. Dans la continuité de son arrivée, une refonte de l'organisation de l'ADM a été mise en œuvre aux fins d'une meilleure qualité de vie au travail pour les collaborateurs, mais également d'une meilleure coordination interservices pour assouvir les attentes des adhérents et maintenir un service de qualité.

## Bilan des services

### Les moyens généraux

Un point d'honneur est apporté à la visibilité et représentation de l'ADM, ce qui a engendré depuis la dernière AG, le renouvellement du compte Facebook, et la création d'un compte LINKEDIN dédié, ayant vocation à diffuser du contenu de partenaire, ou de relayer des informations institutionnelles. Je vous invite, d'ailleurs, vivement à suivre ces pages afin de suivre l'actualité de l'association.

### Le service juridique : fiabilité, disponibilité et réactivité

Composé désormais de 6 juristes puisque Colin Noirjean et Pierre Gillet ayant rejoint l'équipe, le service est en charge de la réponse aux saisines des adhérents. Le service peut également établir des synthèses, rédiger des notes juridiques et animer des réunions d'informations.

En sus d'une disponibilité constante afin de permettre un accompagnement personnalisé, le service juridique, vivement attentif à l'évolution de la législation, s'engage à la production de publications juridiques en lien avec les thèmes façonnent l'actualité.

A l'aube des élections municipales, il convient, de fait que les publications actuelles du service se concentrent sur la réponse à cette échéance. En octobre un carnet sur la communication en période électorale sera publié, et viendra fin décembre un carnet plutôt dense sur la nouvelle législation entrée en vigueur début d'année 2025 et relative au mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants.

## **Le service informatique : renouvellement pour mieux accompagner**

L'équipe, profondément renouvelée depuis l'an dernier, est désormais composée de 5 personnes, avec l'arrivée de Rodrigue DARVIEUX début septembre 2025 et la fin de période de formation de Quentin BARANDON. Nous représentons 540 adhérents à la suite informatique COSOLUCE dont 11 communautés de communes, 76 syndicats, 453 communes (dont 22 hors département).

Le service est de plus en plus réactif : depuis septembre 2024, 5 709 tickets ont été fermés. 9 sessions de formation ont été organisées à destination des adhérents. L'ensemble des prestations réalisées : (formations et installations) a généré 33 132 € à ce jour (contre 32 538 € en 2024).

Le 1<sup>er</sup> octobre le service a repris en direct 16 communes et CC, il reste à ce jour 22 communes et CC gérées directement par Cosoluce, la reprise totale est prévue pour début 2026.

En 2025, les communes ont bénéficié d'une mise à jour de Microsoft SQL Server, améliorant la sécurité, les performances et la fiabilité. Cette mise à niveau a mobilisé 138 interventions, réalisées par Benjamin LOUIS et Quentin BARANDON. Une refonte de la procédure de ticketing (Gestsup) a également été mise en œuvre avec la centralisation des fiches pratiques et le hashtag procédure, mis en place par Judith ROBIN, permettant une meilleure recherche, une capitalisation et une harmonisation des traitements. Concrètement, pour l'avenir 2026, le cap est de maintenir un haut niveau de service et d'accompagnement de proximité pour les adhérents, tout en poursuivant la montée en qualité des pratiques.

## **Le service formation : de la valeur ajoutée au service des élus**

Depuis plus de 30 ans, l'ADM54 accompagne les élus dans le développement de leurs compétences.

Après avoir été l'une des premières associations départementales de maires de France à obtenir, dès 1994, l'agrément pour la formation des élus – renouvelé régulièrement depuis, et tout récemment le 20 mai 2025 pour une durée de 4 ans – l'ADM54 a également été pionnière dans la démarche qualité. En effet, elle a été la première association départementale à obtenir la certification **QUALIOPI** en août 2021, certification renouvelée en septembre 2024. Un audit de surveillance est prévu le mercredi 10 décembre 2025.

Notre service formation, animé par Madame **Alicia DIZEK**, assistante de formation, est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dans la continuité de son engagement, l'ADM54 enrichit régulièrement son catalogue de formations afin de répondre aux besoins actuels et futurs des élus. De nouvelles thématiques viennent ainsi compléter l'offre :

- **L'intelligence artificielle et ses enjeux pour les collectivités**
- **Évaluation et bilan du projet municipal de mandature**

Ces nouvelles propositions s'inscrivent dans la volonté de préparer au mieux les élus aux prochaines élections municipales de 2026. D'autres thématiques arriveront prochainement pour compléter le catalogue de formation.

## **Conclusion**

En définitive, notre travail cette année a principalement été guidé par la volonté de valoriser l'engagement démocratique, l'engagement environnemental, et à travers un investissement riche en communication avec, depuis la dernière AG :

- 2 lettres des maires et un cahier de vacances
- 8 newsletters
- Un carnet juridique et deux en cours de préparation qui seront disponibles avant la fin de l'année 2025
- 43 mails groupés relayant des informations à l'ensemble des adhérents
- Plus d'une trentaine de publications sur chaque réseau social (Facebook et LinkedIn).

En concordance avec les valeurs soutenues par l'ADM54, les productions de communications ont mis en lumière des interviews d'élus issus de toutes tailles de collectivités, des plus petites aux plus grandes, et incluant également les plus jeunes maires du département. L'objectif était de refléter la diversité et la richesse des profils engagés au service de leurs territoires.

## ✧ **Félicitations et accueil de 9 nouveaux maires :** *(ordre alphabétique)*

**M. Jean-Marie AMBRUSTER**, maire de la commune de EMBERMENIL  
**M. Victorien BARTHELEMY**, maire de la commune de OZERAILLES  
**M. Sylvestre BONAFFINI**, maire de la commune de SORNEVILLE  
**M. Boualem BOUAFFAD**, maire de la commune de AUBOUE  
**M. Jacques CHAPUY**, maire de la commune de MENIL-LA-TOUR  
**Mme Martine HENRION**, maire de la commune du BOIS-DE-HAYE  
**M. Lionel LONGHINI**, maire de la commune de FONTENOY-LA-JOÛTE  
**Mme Mélissa PAYO**, maire de la commune de BEUVEILLE  
**M. Jean-Yves SCHILTZ**, maire de la commune de SAINT-MARCEL

## ✧ **Hommage aux collègues décédés :**

**Maire :**

**M. Jean-Paul CHANAL**, maire de la commune de SAINT-MARCEL  
**Mme Bernadette THOMAS**, maire de la commune de THEY-SOUS-VAUDÉMONT

**Maires honoraires :**

**M. André BECKER**, maire honoraire de BULLIGNY  
**M. Jean-François BENAUD**, maire honoraire de MANCE  
**Mme Brigitte BRABANT**, maire honoraire de la commune d'ESSEY-ET-MAIZERAIS  
**M. Jean BRIET DE RAINVILLERS**, ancien maire de XERMAMENIL  
**M. Jean CHRETIEN**, maire honoraire de HUDIVILLER  
**M. Christian DEVILLERS**, maire honoraire de PANNES  
**M. Aimé GEUNSER**, maire honoraire de MANONVILLE  
**M. Roland GOSSEREZ**, maire honoraire de VILLERS-EN-HAYE  
**M. Hubert HAGNIEL**, maire honoraire de SERANVILLE  
**M. Claude HURIET**, maire honoraire de VRONCOURT et président d'honneur de l'ADM54  
**M. Henri KUSZ**, maire honoraire à titre posthume de MOIVRONS  
**M. Bernard MUNIER**, maire honoraire de GRIPPORT  
**M. Jean-Louis OLAÏZOLA**, maire honoraire de BLÉNOD-LÈS-TOUL  
**M. Jacques RENAUD**, maire honoraire de ALLAIN

## **Anciens maires :**

**M. Jean-Claude BIC**, ancien maire de la commune de MAZERULLES

**M. Pierre CHAMPOUGNY**, ancien maire de CHARMES-LA-COTE

**M. Marcel FRIANG**, ancien maire de VERDENAL

**M. Roger GRAFF**, ancien maire de IGNEY

**M. Michel HINZELIN**, ancien maire de CLAYEURES

**M. Joël GERARD**, ancien maire de MARAINVILLER

**M. Jean-Paul MARCHAL**, ancien maire de GRISCOURT

**M. Pierre PERIN**, ancien maire de CHARENCY-VEZIN

En leur honneur, je vous prierai de bien vouloir respecter une minute de silence.

## **Honorariat :**

**M. Bernard DEPAILLAT**, ancien maire de MÉNIL-LA-TOUR

**M. Jean-Daniel HENRY**, ancien maire de CLÉREY-SUR-BRENON

**M. Robert LEFEVRE**, ancien maire de OZERAILLES

**M. Laurent RIGHI**, ancien maire de HUSIGNY-GODBRANGE

**M. Jacky ZANARDO**, ancien maire de JARNY

## **Félicitations à ceux qui ont reçu des distinctions :**

### **Légion d'honneur :**

#### **Chevalier de l'ordre national du Mérite :**

**M François DIETSCH.**, maire de VAL-DE-BRIEY

### **Médaille d'honneur régionale, départementale et communale**

#### **Vermeil :**

**M. Philippe FISCHESSE**, maire de DOMPRIX

**M. François GENAY**, maire de FRAIMBOIS

**M. Richard GEOFFROY**, maire de PORT-SUR-SEILLE

**M. Olivier SALVÉ**, maire de AMANCE

#### **Or :**

**M. Patrick MANGIN**, maire de SAINT-MAURICE-AUX-FORGES

**M. René MICHELET**, maire de MURVILLE

#### **Marianne d'or :**

##### **Au titre du développement durable :**

**M. Hervé FÉRON**, maire de TOMBLAINE